



# Journée Nationale d'échanges et de formation des SAMSAH & SAVS



à Paris

25 juin 2024

et à distance

En partenariat avec :

**Autonomii**  
Innovation • Interaction



vivre et devenir  
Villepinte - Saint-Michel

Dispositif habitat  
CÔTÉ COURS



**Travailler et prendre des décisions ensemble  
pour accompagner les personnes en situation de  
handicap**



**On doit tous connaître nos responsabilités pour travailler ensemble.**

**La responsabilité c'est mes devoirs.  
Un devoir est quelque chose que je dois faire.**

**Date : Mardi 25 juin 2024**

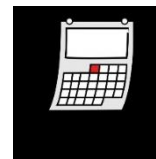
**Heures : de 9 heures à 17 heures**

**Cela se passe à l'adresse :**

- Espace Diderot,  
10 rue Traversière 75012 Paris
- Ou à distance

**A distance veut dire qu'on peut rester à la maison et regarder en visio sur son ordinateur.**

**On t'invite à participer à cette journée.**

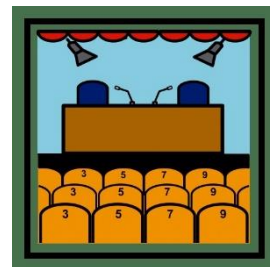




On t'invite à participer à cette journée.

C'est la 14ème journée nationale d'échanges et de formation avec les SAMSAH et les SAVS.

SAMSAH veut dire service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés.



SAVS veut dire service d'accompagnement à la vie sociale.

- Des professionnels,
  - Des personnes handicapées,
  - Des familles
- vont parler de responsabilité partagée au sein des SAMSAH et SAVS.

La responsabilité partagée veut dire qu'on connaît tous nos devoirs pour bien travailler ensemble.

Beaucoup de personnes en situation de handicap sont accompagnées dans leurs maisons.

Les personnes peuvent être aidées par des professionnels de SAVS ou des professionnels de SAMSAH.



L'accompagnement des personnes en situation de handicap a changé.  
Les professionnels accompagnent d'une autre façon les personnes en situation de handicap.

Il y a des évolutions dans l'accompagnement.  
Une évolution est quand quelque chose change.

Les évolutions sont :

- Accompagner l'autodétermination.
- Créer des nouveaux métiers.

Les intervenants vont essayer de répondre à des questions pendant la journée.

Un intervenant est une personne qui explique des choses lors d'une journée de formation.

Les questions vont être :

1. Comment les professionnels peuvent accompagner de manière éthique ?

Accompagner de manière éthique veut dire respecter l'autre.

Par exemple, respecter les choix de chacun.

2. Quelles sont les responsabilités :

- des SAVS
- des SAMSAH
- des professionnels ?

La responsabilité c'est quand j'ai des devoirs envers quelqu'un.

Un docteur est responsable des soins de son patient.



### 3. Comment partager la responsabilité entre les différents acteurs ?

Par exemple, un acteur c'est :

- la famille
- un tuteur
- un professionnel de SAMSAH ou SAVS

**Il y a 5 moments dans cette journée :**

#### **Premier moment :**

Une personne va parler seule d'un sujet.

Cette personne fait des recherches sur le sujet.

La salle va écouter cette personne.



#### **Deuxième moment :**

Plusieurs personnes vont parler ensemble d'un sujet.

C'est une table ronde.

Le sujet de la table ronde est :

la responsabilité partagée entre :

- les personnes handicapées
- les professionnels
- les familles
- les tuteurs.





Un tuteur est une personne qui nous aide à prendre des décisions.

Cette table-ronde va parler :

- d'autodétermination
- de rétablissement.

L'autodétermination veut dire choisir soi-même ce qu'on veut faire.

Par exemple une personne en situation de handicap peut choisir où elle veut vivre.

Le rétablissement veut dire aller mieux.

Les participants de la table ronde vont essayer de répondre à 3 questions :

- Comment les professionnels vont aider les personnes accompagnées à faire des choix ?
- Comment les familles et les tuteurs peuvent aider les personnes handicapées à faire des choix ?
- Qu'est-ce les professionnels doivent changer pour mieux travailler avec les personnes handicapées ?

**Il y aura plusieurs intervenants.**



## Troisième moment :

Une deuxième table ronde est organisée.

Des personnes vont parler :

- de la co-responsabilité
- des nouveaux métiers pour accompagner les personnes en situation de handicap.



La coresponsabilité c'est quand on prend des décisions à plusieurs.

Il y a des professionnels du médico-social  
et des professionnels du droit commun.

Ils travaillent ensemble.

Les professionnels du médico-social peuvent être :

- des éducateurs spécialisés
- des auxiliaires.

Les professionnels du droit commun peuvent être :

- des docteurs
- des infirmiers
- des animateurs.

Le droit commun est l'ensemble des services utiles  
pour toutes les personnes.

Ils travaillent pour aider les personnes accompagnées à vivre,  
avec tout le monde dans la ville.



Il y a de nouveaux outils et des nouveaux métiers pour aider les personnes en situation de handicap.

Les participants de la table ronde vont essayer de répondre à 2 questions :

- Comment les nouveaux métiers peuvent aider les personnes pendant toute leur vie ?
- Comment les nouveaux métiers et les anciens métiers travaillent ensemble pour aider les personnes ?

**Il y aura plusieurs intervenants.**

### **Quatrième moment :**

Une troisième table ronde est organisée.

Les personnes vont expliquer comment les SAVS et les SAMSAH peuvent travailler avec les services autonomie.

Un service autonomie peut être par exemple :

- un SAAD
- un SSIAD

SAAD veut dire Service d'Aide A Domicile.

SSIAD veut dire Service de Soins Infirmiers A Domicile.







Le fonctionnement des services à domicile a changé en 2021.

C'est plus facile pour les personnes en situation de handicap de travailler avec les services autonomie.

Les services autonomie aident les personnes en situation de handicap à rester dans leurs maisons.

Les personnes de la table ronde vont parler de cette nouvelle loi.

Ils vont dire :

- ce qui est bien
- ce qui doit être amélioré

**Il y aura plusieurs intervenants.**



## Les inscriptions

Je peux m'inscrire pour participer à la journée.

Je peux participer :

- à Paris
- ou à distance.

Je peux rester à la maison et regarder la journée en visio, sur mon ordinateur.

Je donne de l'argent pour :

- écouter tout le programme de la journée
- avoir des résumés de la journée

Un résumé est un document qui reprend toutes les informations.

Si je travaille dans une structure partenaire d'Autonomii, je paie 120€.

Une structure partenaire veut dire que mon association travaille avec Autonomii.

Si je suis étudiant, je paie 60€.

Si je ne travaille pas dans une structure partenaire d'Autonomii,

Je ne suis pas étudiant :

Je m'inscris après le 3 juin 2024, je dois payer 210€.

